



innover



Réfléchir



**Rapport
d'activités
2017**

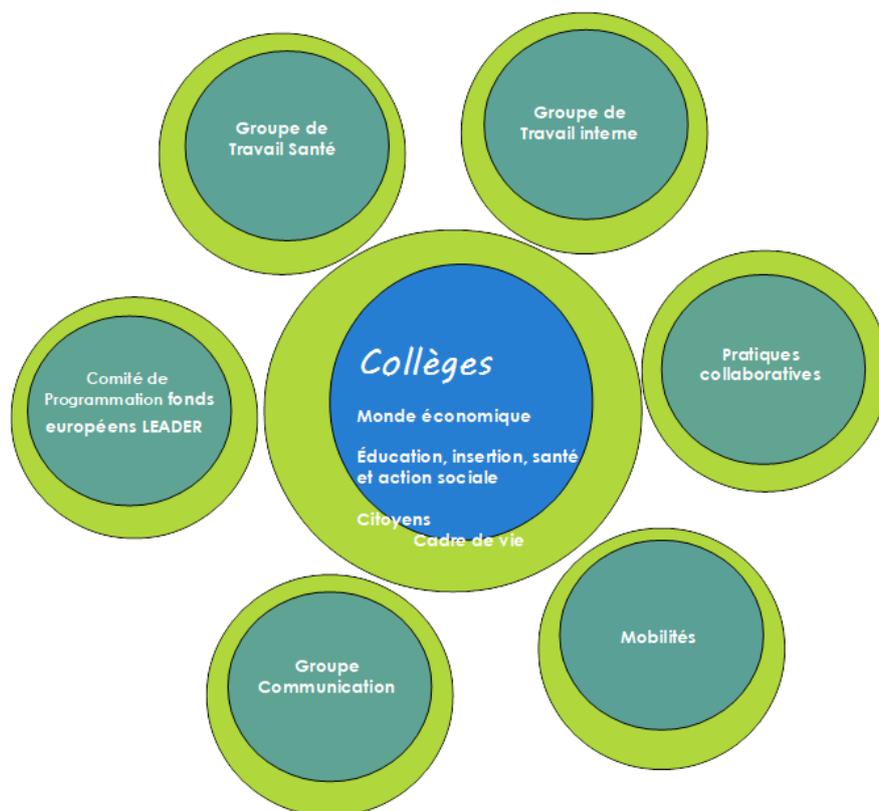
échanger



Proposer



Organigramme



Vie des instances

Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis à de nombreuses reprises au cours de l'année 2017.

	Nombre de réunions
Conseil d'Administration	4
Bureau	3
Assemblée Générale	1
Nombre total de réunions sur l'année	22

Lors des réunions du Conseil d'Administration les sujets traités ont concerné :

- Actualités, réunions et sollicitations extérieures
- La vie de la structure : budget, personnels
- Les activités en cours, avec le suivi des travaux

Groupe de travail « interne »

L'année 2017 a marqué un tournant dans la vie du Conseil de Développement, car suite à la disparition du Pays de Châteaubriant, son périmètre est devenu celui du territoire intercommunal nouvellement fusionné « Châteaubriant-Derval ».

La loi NOTRe d'août 2015 a rendu les Conseils de Développement obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. **Ainsi suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2017, il est devenu « Conseil de Développement Châteaubriant-Derval »** du nom de son périmètre et intercommunalité de référence.

Dans ce contexte, un groupe de travail interne avait été créé dès fin 2016, pour travailler à l'évolution des statuts. Il s'est réuni à 4 reprises.

Concernant la représentativité des acteurs et son organisation en collèges, le choix a été fait de **créer un collège « citoyens » et de supprimer le collège des élus.**

Il permet ainsi à des habitants, sans nécessairement représenter une association ou une entreprise, de pouvoir pleinement siéger au Conseil de Développement. Le citoyen a toute sa place au sein des « forces vives » du territoire.

A l'automne 2017, le groupe de travail « interne » s'est de nouveau réuni pour réfléchir à l'idée de mettre en place **un projet associatif.**

En effet, bâtir un projet présente plusieurs intérêts, dont celui de retravailler les objectifs pour qu'ils soient clairs et partagés mais aussi les valeurs, pour donner du sens à l'engagement des bénévoles. Cela s'inscrit dans l'idée de renforcer la cohésion et la dynamique de groupe des membres du Conseil de Développement.



« Ses membres ont des valeurs communes :

- *Attachement à notre territoire*
- *Indépendance : le Conseil de développement a une gouvernance et une parole indépendantes.*
- *Interpellation : l'identification et la priorisation de sujets de débats et d'auto-saisines ; du dialogue régulier avec les élus sur les travaux du Conseil de développement et leur appropriation. Etre en veille sur les enjeux du territoire et faciliter leur mise en débat au sein du Conseil de développement*
- *Ouverture : nous voulons contribuer au débat collectif dans un esprit d'ouverture, en écartant tout enjeu partisan*
- *L'implication de ses membres est fondée sur le bénévolat et l'expertise de terrain*
- *L'expression de la diversité des points de vue, des propositions et des expériences des acteurs qui composent l'assemblée plénière ; s'intéresser et s'investir au-delà de ses centres d'intérêt en allant rechercher l'intérêt général*
- *Anticipation des transformations à venir »*

Groupe « Communication »

Un groupe de travail dédié s'est créé dans l'objectif d'améliorer la communication du Conseil et d'avoir une réflexion sur les outils à mettre en place.



Tout d'abord la création d'un « **Scoop-it** », outil découvert en formation par l'animatrice, et qui permet de rendre visible le travail de veille et de le partager aux membres et au-delà.

Il est alimenté par l'animatrice et les membres qui le souhaitent. Chaque semaine, au moins un nouvel article vient s'ajouter en une de page.

Lancé en mai 2017, il permet de de faire connaître :

- des points de vue « d'expert »,
- des initiatives innovantes, citoyennes ou des expérimentations en cours, sur Châteaubriant-Derval ou sur d'autres territoires, pour susciter, interpeller...

👁 450 vues au 1^{er} mai 2018

En septembre 2017, le Conseil de Développement a décidé de lancer **une page facebook**, pour toucher plus de personnes, pour faire connaître le Conseil et communiquer sur son activité. Plus de 500 contacts sont répertoriés à ce jour.



Et parallèlement, le nom de domaine « paysdechateaubriant.com », n'ayant plus de sens et le site étant vieillissant d'un point de vue technologique, il a été décidé de travailler à la construction d'un nouveau site internet, qui devrait aboutir en 2018 sur le lien :

www.cd-chateaubriant-derval.fr

Démarche PCAET

La Communauté de Communes a saisi le Conseil de Développement dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial sur cette question « Quelles initiatives citoyennes pour réduire les consommations énergétiques des ménages ? », en juillet 2017.

L'enjeu était de répondre, dans un temps court, en mobilisant des citoyens, les plus à même de répondre à cette problématique ; et charge au Conseil de Développement de s'en faire porte-voix.

« Un des objectifs du Conseil de Développement est d'arriver à mobiliser, sur un thème donné, un certain nombre d'acteurs du territoire et de les faire travailler sur ce thème.

Pour cela, en interne, le Conseil de Développement crée un Comité de Pilotage constitué de 4 à 5 personnes dont 2 personnes sont issues du Conseil d'Administration, à charge à ce COPIL de préparer, de proposer la façon dont se déroulera cette réflexion en utilisant toutes les méthodes d'animation permettant à chaque acteur du groupe, de pouvoir s'exprimer et en lui donnant le maximum d'éclairage sur le thème abordé (par exemple conférence de lancement...) »



Le choix pour cette démarche a été de faire un atelier participatif et dînatoire.

Il a réuni 42 personnes le 9 octobre 2017, à la salle municipale de Saint Vincent des Landes.

Une communication dédiée a été faite en amont pour mobiliser un maximum de personnes.

L'atelier a été organisé par petites unités, des cartes à compléter étaient distribuées sur chaque table, de manière à susciter un climat propice à la participation et à l'expression de chacun.

Un document compilant une quarantaine de propositions a été réalisé et transmis à la Communauté de Communes, pour alimenter le PCAET.



Groupe de travail « santé »

Le groupe santé du Conseil de développement reste en veille sur les évolutions de la démographie médicale sur notre territoire : suivi de tout ce qui est tenté ici ou là partout en France pour maintenir une médecine de proximité et attirer de nouveaux généralistes : - maison de santé - télémédecine - aide à l'installation - etc.

Des expériences réussissent dans un endroit et pas dans d'autres : il n'y a donc pas de réponse universelle. Il faut surtout qu'elles soient portées par l'ensemble des acteurs et répondre aux besoins pour réussir.

La question n'est pas uniquement le nombre de médecins formés mais leur répartition et l'attrait pour la médecine généraliste avec ses contraintes notamment en zone rurale. Nous avons analysé cette situation et partagé nos réflexions ces dernières années.

Il ne faut pas non plus oublier les spécialistes moins nombreux sur le territoire ce qui entraîne des délais plus importants pour obtenir un rendez-vous et peut empêcher l'accès à des soins de qualité.

En 2017 : Organisation avec ILAN d'une rencontre avec les médecins généralistes pour débattre de la démographie médicale sur le territoire avec le Dr Langeard comme facilitateur. Ils sont confrontés aux difficultés à trouver des successeurs mais n'ont pas la solution miracle. Leur analyse rejoint souvent la nôtre. A l'issue de cette réunion, quelques médecins ont constitué un groupe de travail pour réfléchir à des pistes (en stand-by pour le moment)

Rencontre avec le vice-président de la CRSA et le groupe acteur santé qui s'est constitué pour l'organisation du speed dating à Soudan. Nous avons tenu à rester chacun dans notre rôle en nous tenant informé de [ce que](#) chacun fait.

Il y a parfois confusion entre le Groupe Santé du Conseil de Développement et le Groupe Acteurs Santé issu de la CRSA et constitué pour organiser le speed-dating à Soudan. D'autant que les membres du Groupe Santé du Conseil de Développement ont participé en tant que partenaires aux différentes rencontres de la CRSA mais sans en être les organisateurs.

Ce sont deux entités différentes : le groupe santé a été créé par le conseil de développement et le groupe acteurs santé par la CRSA. Ils sont indépendants et autonomes

Invitations aux réunions de la MAIA

Des pistes de réflexion :

Le Contrat Local de Santé : La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a décidé de sa mise en place et a invité le Conseil de développement à participer à la réflexion.

Créés par la loi HPST du 21 juillet 2009, les contrats locaux de santé (CLS) participent à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. Ils permettent de mieux coordonner les actions sur les territoires vulnérables, volontaires pour un engagement contractuel. Ils portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social, les déterminants de la santé.

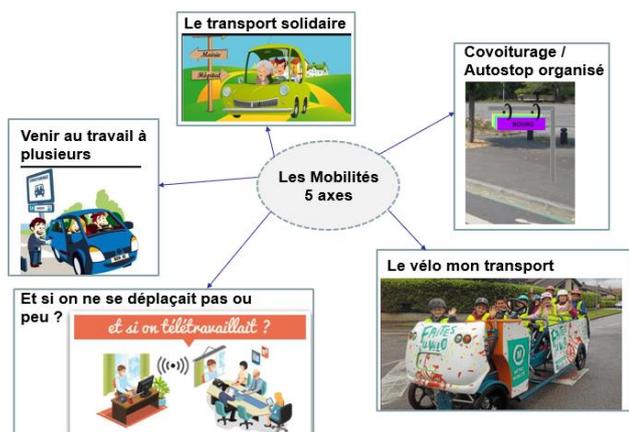
L'initiative appartient à l'agence régionale de santé ou à la collectivité territoriale. Elle peut aussi résulter d'une volonté commune de ces deux acteurs. Mais quel que soit le cas de figure, l'engagement local est nécessaire.

Le vieillissement de la population sur notre territoire : ce n'est pas un phénomène nouveau ni propre à notre territoire. C'est une réalité qui a été soulignée dans le diagnostic du Scot et qui a été pris en compte dans le document d'orientation et d'objectif.

La part des personnes âgées augmente dans la population et il importe de prendre en compte cette évolution tant au niveau de la santé que de l'habitat, des aménagements extérieurs, de l'accès aux services et aux commerces ou encore de la mobilité, l'information, la communication et les nouvelles technologies, etc.

Ce n'est pas un « problème de vieux » ou de personnes dépendantes car la grande majorité des personnes âgées ne l'est pas. Ce n'est pas non plus une charge mais une question de société.

Démarche « Mobilités »



En octobre 2017, un Comité de Pilotage composé de 4 membres a été mis en place pour travailler sur cette saisine de la Communauté de Communes.

Une démarche a été pensée pour travailler la problématique de « solutions citoyennes » à la mobilité sous 5 axes, comme présentés dans le schéma.

En effet, le postulat a été posé dès le départ que pour répondre aux problématiques de Mobilité, il n'y avait

pas une solution, mais des solutions, à développer, à innover et expérimenter et ce pour réussir à toucher des publics et des usages différents.

La réflexion est en cours, et devrait aboutir à la mise en place d'actions ou de temps de travail collectifs, pour arriver à être force de proposition sur le sujet.

Parallèlement un travail de veille important est réalisé par les membres du Comité de Pilotage, pour alimenter et orienter la démarche.

Les temps forts

Soirée « Mobilités Partagées »



Afin d'approfondir ce thème qui était ressorti lors du dernier atelier et de poursuivre un travail de veille sur le sujet, nous avons pris l'initiative d'organiser une soirée d'information et d'échange avec l'association « Mobilités Partagées en Pays de Vilaine » le 31 janvier 2017 à Derval.

L'association de Redon est partie d'un constat sur les difficultés de transport en milieu rural et la propension généralisée à circuler seul dans sa voiture. Elle s'est attelée à la création d'un réseau de transport public en se fondant sur

les moyens de transports déjà en place. « L'idée est de transformer la mobilité automobile individuelle en mobilité collective. Un peu sur le mode de BlaBlaCar®, les conducteurs effectuant régulièrement le même trajet sont invités à ouvrir leur voiture à d'autres passagers. Tous les trajets vont être collectés dans une base de données afin de créer un réseau ouvert aussi aux entreprises pour la livraison des colis notamment. Il s'agit de mixer les transports pour créer un service coopératif. Ce projet est particulièrement novateur et le Conseil de Développement continuera de suivre son avancée.

Ciné débat « Qu'est-ce qu'on attend ? »



Après le travail sur « les pratiques collaboratives », le Conseil de Développement a souhaité orienter une de ses missions, dans la promotion de toutes les formes de citoyenneté sur le territoire, pour valoriser la richesse des initiatives locales et participer ainsi à accompagner les transitions.

Ce film documentaire a permis d'éclairer le sujet et d'échanger autour des enjeux et initiatives locales.

Une dégustation de produits locaux en partenariat avec Biocoop Biosphère de Châteaubriant s'est déroulée à l'issue de la soirée.

L'objectif de mettre en place ce type de soirée est l'occasion de toucher un public plus large, et de faire parler du Conseil de Développement.

Après avoir pris contact avec la société de production, un partenariat avec le cinéma de Châteaubriant, est apparu le plus adapté. Un tarif unique d'entrée de 5€, a été convenu pour encourager la venue du plus grand nombre.

Le cinéma a comptabilisé 145 entrées payantes, ce qui fait de cette soirée et de ces partenariats, un véritable succès.

Clôture du programme de recherche-action « DOMINO »

Un Colloque national s'est tenu à Rennes en mars 2017, il a clôturé le programme de recherche-action sur les pratiques collaboratives, auquel a activement participé pendant plusieurs mois le Conseil de Développement. Des affiches de grand format présentant le diagnostic et les enjeux du territoire étaient d'ailleurs exposées lors de ce colloque dans le hall de Rennes Métropole.

Dans les synthèses de cette démarche, un document présente les 6 commandements du facilitateur, il s'agit de quelques préconisations adressées aux stimulateurs de pratiques collaboratives.

- ① **Animez les dynamiques de partage**, pour que les pratiques collaboratives puissent s'épanouir sur le territoire
- ② **Ouvrez l'accès aux ressources du territoire**, avec la mise en place de lieux de proximité pour renforcer l'autonomie et la capacité d'initiatives des usagers.
- ③ **Jouez là concret**, en testant...
- ④ **Formez à la coopération**, car ce n'est pas spontané et cela demande un changement de culture
- ⑤ **Soyez en alerte, renouvelez vos outils de détection**, en initiant par exemple un appel à projet basé sur les envies de faire, accessible à tous.
- ⑥ **Expérimentez, expérimentez !** pour confronter une idée aux réalités d'usages afin de la tester in situ, pour l'améliorer, la détourner...

Source : <http://www.territoires-collaboratifs.net/>

Dans le même esprit et dans la continuité de ce programme, le Conseil de Développement a assisté en novembre à une réunion sur la mise en place d'un WIKI de territoire, porté par le Conseil de Développement de Redon agglomération.

« C'est quoi un wiki de territoire ?

C'est un site collaboratif et libre. C'est-à-dire que tout le monde (toi, moi, vous...) peut y participer et que les informations sont libres d'accès.

Il a pour vocation à devenir un espace de partage de ressources, de savoirs et savoir-faire sur le territoire du Pays de Redon. »

LEADER

Le Conseil de Développement compose pour moitié plus un, le Comité de Programmation des fonds européens LEADER. Ce dernier est chargé du pilotage et de la section des projets du programme.

Deux réunions ont été organisées à cet effet en 2017, une de préparation et une séance plénière.

Contribution extérieure : Sollicitation du CESER

Le Conseil Economique et Social Environnemental (CESE) des Pays de Loire a sollicité les Conseils de Développement pour contribuer à leur étude intitulée « L'équilibre des territoires en Pays de La Loire ».

Le Conseil de Développement a profité de son Assemblée Générale en juin 2017, pour organiser en seconde partie un atelier inspiré de la méthode « World café » pour permettre à tous les participants d'apporter des éléments de réflexions sur la perception de leur territoire et des enjeux d'équilibre des territoires.

Un document de restitution a été rédigé et transmis au CESER.

Puis en novembre 2017, ils ont convié tous les conseils de Développement et intercommunalités du territoire régional, à une restitution.

L'étude complète est d'ailleurs disponible et consultable sur le site internet :

<http://ceser.paysdelaloire.fr/l-equilibre-des-territoires-en-pays-de-la-loire.html>

Participations extérieures

Le Conseil de Développement est convié et sollicité régulièrement, pour participer à des réunions extérieures. Selon la disponibilité des membres, et l'intérêt pour le sujet, des déplacements sont régulièrement organisés. Cela permet d'alimenter les réflexions en cours, et de prendre de la hauteur sur des enjeux d'aménagement et développement territorial.

Il a ainsi participé au colloque du Pôle Métropolitain Loire Bretagne en octobre 2017 à Nantes.

Il est aussi présent aux assemblées générales du CLIC, de l'ACPM, de la Mission Locale, de l'ALJC, du RAP...

Il participe aussi au réseau des Conseils de Développement de Loire-Atlantique, réseau informel, qui permet aux professionnels mais aussi ponctuellement aux présidents de se retrouver et d'échanger expériences et pratiques.

La presse en parle...

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/quels-themes-vous-preoccupent-5029699>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/chateaubriant-44110/un-service-pour-encourager-la-mobilite-collective-4779661>

Contact :

Conseil de Développement Châteaubriant-Derval

5 rue Gabriel Delatour - 44110 Châteaubriant

07.83.16.24.81 - Conseil.developpement@paysdechateaubriant.com